

**Fiche mission – stagiaire dans le cadre d’un projet de recherche
ANR LIBEX
Liberté de conscience, liberté d’expression et liberté de création :
recherches interdisciplinaires en diachronie et synchronie**

Personne(s) à recruter et durée :

- Un étudiant ou une étudiante de master 1 ou 2, pour une durée de 2 mois, éq. Temps-plein.
- Une souplesse est possible pour étaler les tâches sur une durée plus longue ainsi que sur les dates de début et de fin de stage.

Lieu : le stagiaire sera rattaché au Centre de recherche en droit Antoine Favre, Université Savoie Mont-Blanc (Faculté de droit de Chambéry, campus de Jacob-Bellecombette) ; une partie des tâches confiées peut être effectuée à distance.

Rémunération : versement de la gratification financière minimum légale

Calendrier : démarrage des missions dès que possible (avril 2025).

Mission du stagiaire : Recherches et constitution d’une bibliographie raisonnée ; rédaction de fiches de synthèse critiques de la bibliographie raisonnée ; rédaction de commentaires de décisions de justice sélectionnées ; participation aux séminaires de travail.

Direction du stage : Clément Benelbaz (enseignant-chercheur, Centre de droit Antoine Favre)

Contacts : clement.benelbaz@univ-smb.fr ; gestionnaire-cerdaf@univ-smb.fr

Candidatures : CV et lettre de motivation à envoyer à gestionnaire-cerdaf@univ-smb.fr avant le 15 janvier 2025
La lettre de motivation devra notamment préciser les perspectives de l’étudiant ainsi que ses disponibilités entre avril et juillet 2024 (le stage sera nécessairement interrompu durant la période de fermeture estivale de l’université).

Description du projet :

Le programme de recherche LIBEX (ANR-21-CE27-0016-21) fédère les travaux interdisciplinaires en droit, linguistique, littérature, histoire et philosophie de chercheurs français et québécois spécialistes des notions de liberté d’expression, de liberté de création, de discrimination avec pour point de convergence le rapport au sacré et au religieux, en s’appuyant sur l’analyse de cas pratiques recueillis dans des corpus diachroniques et synchroniques juridiques, médiatiques (réseaux sociaux inclus) et littéraires.

S’appuyant sur les méthodes de l’analyse du discours, LIBEX proposera des outils de compréhension et de réflexion à la société civile face aux polémiques mettant en jeu liberté d’expression, de création et de conscience (judicialisées ou non) afin que les débats et/ou jugements puissent reposer sur des faits précis et des analyses étayées par la recherche en ALLSHS, l’objectif étant de permettre de déconstruire les discours blessants en circulation en les resituant dans leur contexte et dans des stratégies plus vastes de persuasion.